

ÉVALUATION DU PROJET DE L'ÉCOLE DOCTORALE N° 483

Sciences sociales

Université Lumière Lyon 2
École nationale des travaux publics de l'État
École normale supérieure de Lyon
Institut national des sciences appliquées Lyon
Université Jean Monnet Saint-Étienne
Université Jean Moulin Lyon III
École nationale supérieure d'architecture de Lyon

-
CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A

Rapport publié le 09/03/2022



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Philippe Jansen, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Membres du comité d'experts

Président : M. Philippe Jansen, Université Côte d'Azur

M. Frank Boury, Angers Université

Mme Myriam Duban, Université de Lorraine

Mme Maider Estecahandy, ALSTOM, Séméac Tarbes

Expert(e)s : Mme Hélène Gérard, Sorbonne Université

M. Djimédo Kondo, Sorbonne Université

M. Serge Potier, Université de Strasbourg

M. Jean-Michel Roquejoffre, Université Toulouse III - Paul Sabatier

Conseillers scientifiques représentants du Hcéres :

M. Gilles Bourdier

M. Bernard Sablonnière

ÉVALUATION RÉALISÉE EN OCTOBRE 2021 SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ EN JUIN 2021

Présentation de l'école doctorale

L'école doctorale (ED) 483 *Sciences sociales* est la plus importante des écoles doctorales du secteur sciences humaines et sociales (SHS) rattachées à la Communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Université de Lyon (UdL), tant par ses effectifs (606 doctorants inscrits à la fin du contrat précédent en 2019) que par l'étendue de son périmètre scientifique. Elle couvre en effet quatre domaines disciplinaires (SHS 2, 3, 5 et 6) et dix sous-domaines. Son périmètre est modifié dans le projet : le nombre de laboratoires associés passe de 18 à 16, en raison du retrait de l'unité mixte de recherche (UMR) Modèles et simulations pour l'architecture et le patrimoine - Applications et recherches en informatique pour l'architecture (MAP) de l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon (ENSA Lyon) et du laboratoire Magellan de l'Université Lyon III. Cette modification est une adaptation à la réalité de terrain : ces deux laboratoires n'ont plus en effet d'activité d'encadrement doctoral à partir de 2021. L'évolution interne de la structure de l'ED aura donc peu de conséquence sur les effectifs de doctorants. L'ED recense 206 encadrants (soit 50 de moins que dans le précédent contrat). L'évolution des effectifs de doctorants est plus difficile à prévoir. Le principal changement qui affecte le projet de l'ED 483 provient de la décision des établissements co-accrédités de reprendre la délivrance du doctorat, qui était auparavant de la responsabilité de la ComUE, conséquence probable du non renouvellement de l'initiative d'excellence (IdEx).

Synthèse de l'évaluation du projet

Appréciation par critère

Fonctionnement et adossement scientifique de l'école

Le projet de l'ED 483 s'appuie sur l'excellent niveau de formation à la recherche apporté par les unités de recherche avec lesquelles la direction entretient d'excellentes relations de confiance et qui participent activement au conseil de l'école doctorale. Le projet s'inscrit dans la continuité des efforts pour améliorer la gouvernance de l'école, entrepris avec résolution au cours du contrat précédent. La tâche de la direction demeure complexe et difficile, pour trois raisons essentielles : le vaste périmètre de l'école ; une très grande disparité de taille des UR associées (dont l'effectif d'encadrants varie d'un seul enseignant-chercheur pour trois d'entre elles à 48 pour la plus importante), qui ne peuvent par conséquent apporter une contribution équivalente à la politique de l'ED. Enfin et surtout, l'incapacité persistante des établissements associés à travailler en synergie.

Le projet entend maintenir tous les acquis du contrat précédent, tout en prenant en compte les observations exprimées dans l'évaluation du bilan. Conformément à l'arrêté ministériel de 2016, la direction prévoit l'organisation d'une formation destinée à sensibiliser l'ensemble de encadrants aux questions de financement des thèses, qui ne saurait évidemment reposer sur les initiatives de la seule direction. Mais des inquiétudes persistantes sur l'engagement des financeurs institutionnels, à commencer par le ministère, demeurent.

La direction est soucieuse de conserver une gouvernance attentive et impliquée envers les doctorants ; elle maintient en revanche sa position de confier la politique de formation de l'ED aux laboratoires et de ne jouer dans ce domaine qu'un rôle minimal de coordination.

Encadrement et formation des doctorants

Le projet se situe également dans la continuité du précédent contrat, afin de conforter la réforme du cadre des formations mis en place en 2018 pour répondre aux souhaits de nombreux doctorants. La prudence exprimée se justifie par l'inquiétude de ne pouvoir résoudre des fragilités relevées dans le bilan, dont la solution relève de la responsabilité des établissements associés : c'est le cas notamment pour les moyens humains et techniques, et l'harmonisation des pratiques administratives. Cependant, la direction actuelle (dont le mandat prend fin au 31 décembre 2021) et son conseil prévoient d'agir avec détermination pour améliorer deux points importants de la formation des doctorants. Elle négociera avec le collège doctoral un programme de formations transversales plus adaptées aux SHS et la mise en place d'une validation par ECTS (*european credit transfer and accumulation system* - système européen de transfert et d'accumulation de crédits).

Elle appuiera d'autre part la création d'un statut de « chercheur en mobilité internationale » et sans attendre, propose un programme de formation adapté à la situation des doctorants étrangers (nombreux dans cette école) qui éprouvent des difficultés d'intégration : cours de langue française, suivi des démarches administratives et de la situation sociale.

L'ED renforce ainsi l'action d'une direction empathique envers les doctorants, à l'écoute de leurs demandes. En revanche la position relative à la réduction de durée des thèses reflète des réticences persistantes de la part des UR associées ; la direction de l'ED encourage une perspective plus globale associant sujet de thèse et projet professionnel du doctorant, ce qui est une excellente piste.

Suivi du parcours professionnel des docteurs

L'école doctorale ne peut gérer de manière autonome cet aspect de la politique doctorale, car elle est tributaire des outils de suivi des docteurs gérés par l'Université de Lyon, dont les faiblesses dans ce domaine ont été relevées dans le bilan. La direction confirme sa volonté de poursuivre une réflexion avec l'UdL pour améliorer la performance des outils de suivi statistiques et la fréquence des enquêtes. Elle souhaite également renforcer la politique d'insertion des docteurs en suscitant un collège d'*alumni* et en réalisant concrètement la mise en place d'un portfolio pour tous les doctorants.

Appréciation globale

L'ED 483 dispose d'acquis solides, reconnus dans le bilan, et entend les faire fructifier dans le prochain contrat, pour la politique de formation scientifique des doctorants et l'esprit collégial de la gouvernance. Le léger rétrécissement de périmètre de l'ED pourra renforcer ce dernier. Le projet tient compte de manière sincère des observations et des recommandations exprimées lors de la visite par le comité Hcéres, et confirme sa volonté d'une action plus pro-active dans la concertation avec les autres instances concernées. Le contexte institutionnel toujours incertain au sein de la ComUE Université de Lyon incite la direction de l'ED à une attitude compréhensible de prudence et d'améliorations progressives.

Points forts

- Excellence de l'adossement renforcée par un périmètre d'unités de recherche exerçant un réel encadrement doctoral.
- Une direction très engagée en faveur des sources diversifiées de financement des thèses.
- Un accompagnement personnalisé du parcours doctoral destiné à améliorer l'intégration des étudiants étrangers.
- Une prise en charge et un suivi des parcours doctoraux améliorée par une politique de responsabilisation de tous les encadrants de thèse.
- Une validation de la formation par ECTS et une généralisation du portfolio des étudiants, objectifs pour ce contrat.

Points faibles

- Des moyens humains et matériels accordés à l'ED toujours insuffisants, malgré les déclarations d'intention, en raison de la difficulté persistante des établissements associés à coordonner leur politique doctorale.
- L'absence d'harmonisation des pratiques administratives est une source de complications pour la direction de l'ED, qui doit gérer un effectif considérable, éclaté sur plusieurs sites.
- Une politique du conseil de l'école toujours insuffisamment incitative dans la réduction de la durée des thèses.

Recommandations

À l'attention de l'école doctorale

La direction a bien réussi à gérer une école doctorale au fonctionnement très complexe et difficile. Elle doit continuer à être encouragée dans ses résolutions et soutenue par l'ensemble des UR associées.

Une information précise, capable de faire entendre des points de vues diversifiés sur la durée des thèses est à envisager pour lever des réticences de principe encore perceptibles, qui fragilisent la position des doctorants de l'UdL dans le paysage national de la recherche et de la formation doctorale.

À l'attention des établissements

Une clarification concrète de la politique des établissements associés au sein de l'UdL apparaît urgente, afin de ne pas mettre en péril l'avenir des ED et du potentiel de recherche, déjà privé des ressources de l'IdEx.

Les établissements doivent au moins garantir les ressources humaines et techniques actuelles de fonctionnement de l'ED et s'engager avec résolution dans une programmation pluriannuelle visant à l'amélioration de ces moyens.

Le Collège des études doctorales est invité à utiliser à bon escient la relation de confiance avec la direction de l'ED pour travailler avec elle à adapter plus finement sa formation aux besoins des étudiants en SHS.

Observations des établissements

Lyon, le 16 décembre 2021

Madame Nathalie Dompnier,
Présidente de l'Université
Lumière Lyon 2

à

Madame Lynne Franjié,
Directrice du département
d'évaluation des formations du
HCERES

**Objet : Observations sur le rapport d'évaluation du projet de l'Ecole doctorale n° 483
Sciences Sociales (Histoire, Géographie, Aménagement, Urbanisme, Archéologie,
Science politique, Sociologie, Anthropologie)**

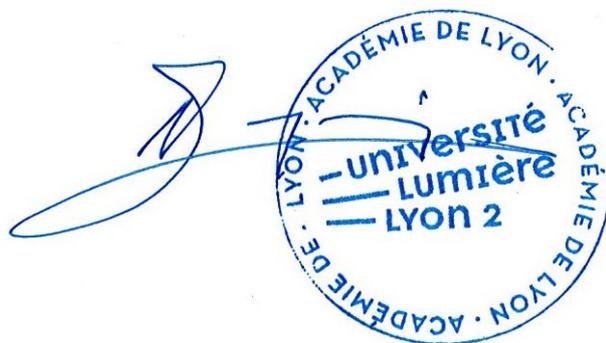
Madame la Directrice du Département d'évaluation des formations,

Je vous remercie pour la transmission du rapport d'évaluation visé en objet, qui permet de rendre compte des acquis solides de l'ED 483 et de son projet, ainsi que d'attirer l'attention sur quelques points de vigilance pour l'avenir de l'ED 483. Je n'ai pas d'observation à formuler sur le rapport d'évaluation.

Je vous prie de recevoir, Madame la Directrice, mes salutations les plus sincères.

Nathalie DOMPNIER,

Présidente de l'Université Lumière Lyon 2





A l'attention du Comité d'évaluation
HCERES du projet de l'Ecole doctorale
N°483 Sciences sociales

VOTRE INTERLOCUTEUR :

M. Luc DELATTRE
Directeur de la recherche et
des formations doctorales
luc.delattre@entpe.fr
tél. 04 72 04 70 90

Vaulx-en-Velin, le 17 décembre 2021

Objet : Evaluation du projet de l'Ecole doctorale N° 483 Sciences sociales.

L'ENTPE a pris connaissance du rapport d'évaluation du projet de l'Ecole doctorale N° 483 Sciences sociales soumis pour la période quinquennale qui s'engage.

L'ENTPE remercie le Comité d'évaluation pour son analyse du projet et enregistre les observations et recommandations formulées, en relation avec sa position d'établissement co-accrédité et pour la mise en œuvre et la conduite du projet sur le quinquennal.

L'ENTPE ne formule pas d'observation particulière sur ce rapport.

La Directrice de l'ENTPE



Cécile DELOLME

Copie : Direction de l'Ecole doctorale



www.entpe.fr

ENTPE

3, rue Maurice Audin
69518 VAULX-EN-VELIN Cedex

tél. 04 72 04 70 70
fax 04 72 04 62 54



Monsieur le Président de l'Université Jean
Moulin Lyon 3

À Monsieur le Président du HCERES
2 rue Albert Einstein 75013 Paris

Lyon, le 17 décembre 2021

**Objet : Observations de portée générale sur le rapport d'évaluation de l'Ecole
Doctorale N° 483 Sciences sociales**

Affaire suivie par
Martine Bouvier
Alexandre Hunot
Tél. 04 78 78 71 01
recherche.pelican@univ-lyon3.fr

Monsieur,

Service de la
Recherche

Nous remercions vivement l'HCERES pour son travail d'évaluation très constructif.

Localisation : 18 rue
Chevreul
69007 Lyon

Nous souhaitons préciser que notre université, en dépit de sa sous dotation, fournit à l'ED Sc Soc, des appuis et ressources humaines diverses :

Adresse postale :
Université Lyon 3
Service de la recherche
1C avenue des Frères
Lumière
CS 78242 - 69372 LYON
CEDEX

- Un correspondant Lyon 3 de l'ED, une gestionnaire pour un quart de temps, les services mutualisés du SGR (service général de la recherche) qui prennent en charge l'inscription administrative, l'organisation et le financement des soutenances. La BU et le SGR proposent aussi des formations et un accompagnement des doctorants en matière de stylage des thèses, de méthodologie des citations et de prévention du plagiat, de formation à l'accès aux ressources bibliographiques, de moments de dialogues sous forme de cafés doctorant.
- Concernant, les locaux, Lyon 3 est une université de centre-ville qui souffre d'un déficit structurel de surfaces, tant en pédagogie qu'en recherche. A l'issue de l'Opération Campus, 4 ans de travaux qui ont occupé une partie du site, l'Université prévoit actuellement sur le site des Quais des salles de co-working pour les étudiants et un nouvel espace recherche qui bénéficiera aux EC et aux doctorants.

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les plus sincères.



Le Président de l'Université Lyon 3
Eric Carpano

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

